Commune de ANNONAY

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Modification n°8

PLAN DE ZONAGE OPPOSABLE

Plan modifié le :

Approuvé le :

Echelle : 1/5000

Le Fiatet, 69210 SAINT BEL

UA Zone centrale correspondant à la vieille ville et au quartier de Cance

UBa UBb Zone centrale à vocation d'habitat, commerce et service

UCa UCb Secteur d'extension urbaine à dominante d'habitat collectif

UDa UDb Secteur d'extension urbaine à dominante d'habitat individuel

Uia Uib Uic Zone d'activités à vocation industrielle, artisanale et commerciale

2NA 2NAa Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat (court terme)

NAi NAia Zone d'urbanisation future à vocation d'activités (court terme)

1NA Zone d'urbanisation future à long terme à vocation d'habitat

NB NBa Zone rurale partiellement équipée destiné à l'habitat diffus

NC Zone agricole protégée

ND Zone naturelle protégée

NDa Zone naturelle autorisant les activités liées à la filière bois

NDb Zone naturelle à vocation de camping-caravaning

Espace boisé classé existant ou à créer

Loi Barnier - 75 m'axe

Emplacement réservé

Voies bruyantes et catégories

Périmètre de protection des monuments historiques

Zone de non altus tolendi

Zones de saisines archéologiques

Liste des emplacements réservés

Numéro	Désignation	Bénéficiaire
R 02	Extension groupe scolaire Vissenty (2 000 m2 *)	Commune
R 05	Equipement Hospitalier (1 800 m2 *)	Commune
R 11	Parking Hôpital - Aménagement de l'accès (250 m2 *)	Commune
R 14	Placette publique sur le rue Vallgrais (parcelle 245, 244 p) (100 m2 *)	Commune
R 15	Agrandissement du Stade Vissenty (10 000 m2 *)	Commune
V 02	Chemin de Conseissonnas (voie à 8 m) (ha **)	Commune
V 03	Chemin de la Roue (Chataignay) (voie à 10m **) et prolongement jusqu'à la voie des Perrettes	Commune
V 04	Chemin de Reydrie à la Jaie de Vons (voie à 6m **)	Commune
V 05	Chemin de Vilvidieu (voie à 6m **)	Commune
V 07	Rue Olivier de Serres (voie à 8m **)	Commune
V 08	Aménagement Carrefour Rue de Panes / D2 121	Commune
V 09	Rue Aymonier Davidet (voie à 8 m **)	Commune
V 10	Rue Saint-Pres Blanc (voie à 8m) (ha **) de la Croisette au Champ de Mars	Commune
V 11	Chemin de la Croze (4 at 10 m **)	Commune
V 14	Voie nouvelle de l'école de Vissenty à la rue Alphonse Daudet (8m)	Commune
V 16	Chemin de Déchargeoire (voie à 8m **)	Commune
V 17	Liaison Côte Saint - Déchargeoire (voie à 8m **)	Commune
V 22	Aménagement du chemin rural Matthieu Durel jusqu'à la rue de la Paix	Commune
V 23	Voie de liaison entre la rue Victor Hénon et la C.D jusqu'au lieu-dit Montfleurs (voie à 8m **)	Commune
V 24	Chemin Rural de Vanagarde à Bas aux Sos Chemins (voie à 10m **)	Commune
V 25	V.C.2 de Boudieu (voie à 8m **)	Commune
V 26	Montée des Auges (voie à 8m **)	Commune
V 27	Chemin Saint-Denis (voie à 8m **)	Commune
V 28	Chemin de Pierre - de Sud de la Société (voie à 8m **) au Nord de la Société (voie à 10 mètres **)	Commune
V 29	Commune de Montmelandon (voie à 10m **)	Commune
V 30	Chemin de Charmes (voie à 10m **)	Commune
V 31	Accès à la zone 2NA de Champlong depuis le rue Andrée Roux	Commune
V 33	V.C.2 de Boudieu (voie à 10m **)	Commune

Numéro	Désignation	Bénéficiaire
V 34	V.C.202 de Chalreau (voie à 10m **)	Commune
V 35	Chemin de Mineaucq et arrivenu vers Chemin Rural (voie à 8m **)	Commune
V 36	Voie nouvelle de la D. 280 à Boudieu	Commune
V 37	Chemin de la Rivoire partiellement à partir de la Côte Barlet (voie à 8m **)	Commune
V 38	Rue de Fontanes (voie à 8m **)	Commune
V 41	Rue Henri Guimond (voie à 8m **)	Commune
V 42	Rue de la Voliere (voie à 8 m **)	Commune
V 43	Rue de Charmanton (voie à 8m **)	Commune